

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Douai (59500)

Réponses de Coline Craeye, au nom de la liste « Douai, dynamique et durable »

– le 06/03/2020 à 22:13 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 600000 euros

Des contacts réguliers entre la mairie et l'association existent, il convient de les poursuivre

Nous avons pour objectif de redessiner le plan de circulation de Douai afin de fluidifier le trafic. Notre stratégie globale est de faciliter les modes de transports doux dont les déplacements à vélo. A cet effet, l'association et l'ensemble des acteurs concernés seront associés à nos travaux.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

bonne communication actuellement avec le service voirie

Nous poursuivrons les échanges réguliers avec l'association. Nous désignerons un(e) référent(e) mobilités douces. Les modalités de réunion et de travail seront déterminées conjointement.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Nous poursuivrons les échanges réguliers avec l'association. Nous désignerons un(e) référent(e) mobilités douces. Les modalités de réunion et de travail seront déterminées conjointement.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Dans le cadre du programme Alvéole, une formation dispensée par DDV est prévue pour les employés municipaux

Il est évident qu'une sensibilisation des agents aux mobilités douces est nécessaire. Pas seulement pour les techniciens concernés. Un changement d'état d'esprit doit avoir lieu en interne comme à l'externe sur les spécificités du vélo notamment.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Poursuivre l'aménagement des boulevards et améliorer la sécurité des ronds points principaux : place l'Herillier, place d'Haubersart...

Nous étudierons la possibilité de poursuivre l'aménagement des boulevards et améliorer la sécurité des ronds-points principaux : place l'Hérillier, place d'Haubersart...

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue du faubourg de Béthune

Dans un cadre de sécurisation des cyclistes, il convient en effet d'étudier en profondeur votre proposition.

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des itinéraires des extérieurs vers la gare

La liaison entre la place Carnot et la gare via la rue Faidherbe est impossible et pourtant très pratiquée !

En cours des faubourgs vers le centre ville

Cette idée est très intéressante et nous appuierons cette demande. Il faudra également travailler avec Douaisis Agglo pour la traversée des voies vertes.

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines la sortie de Douai vers les grands axes reste dangereuse

Le franchissement du pont d'Esquerchin est ubuesque

Rue d'Aniche puis avenue Roger Salengro : pas d'équipement spécifique pour les vélos ; la chaussée est trop étroite, les automobilistes mordent sur la voie propre du BHNS pour doubler les cyclistes.

vers Lambres, Sin le Noble, Cuincy, Esquerchin, Waziers...

Nous nous saisisons de l'appel à projet Continuité Cyclables dès notre arrivée pour pouvoir le proposer à Douaisis Agglo. Nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs pour la sécurisation des cyclistes et de l'ensemble des mobilités douces.

Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers : Quartier Caux, quartier Vauban

Nous sommes d'accord sur ce point.

Action n°10 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. les entrées, sorties et les abords des boulevards sont à revoir

Nous irons chercher les fonds nécessaires pour permettre aux usagers du vélo de pouvoir circuler en toute sérénité en ville.

Action n°11 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

en particulier rue de Tournai

Nous serons particulièrement vigilants sur ce point en lien avec les services techniques. Cela rentre dans notre plan prioritaire de propreté de la ville et de la voirie ainsi que de l'adaptation du plan de circulation.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Cela sera un axe prioritaire de notre mandat.

Action n°13 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous serons vigilants sur ce point.

Action n°14 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le plan de circulation sera adapté en lien avec les acteurs locaux. Les mobilités douces seront privilégiées.

Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. déjà en place en grande partie

Nous veillerons à rendre les limitations à 30 km/h effectives et notamment dans nos quartiers où les vitesses sont parfois excessives et mettent en danger les cyclistes et les piétons.

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Rue de la Mairie, la cohabitation piétons vélos n'est pas évidente

Le croisement rue de Bellain, rue de la Mairie et place d'Armes n'est pas sécurisant

Nous travaillerons ensemble sur la sécurisation du trafic vélo et l'amélioration de la cohabitation entre les cyclistes, les trottinettes, les piétons et les voitures. Cela se fera en lien avec la modification du plan de circulation.

Action n°17 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

En ciours

Nous généraliserons les SAS vélo et en lien avec la Police Municipale, nous veillerons à son respect. L'idée de la généralisation est intéressante concernant les cédez-le passage cycliste. Nous mènerons une étude plus approfondie concernant les double-sens

Action n°18 : je m'engage

Mener des expérimentations de signalisation : Poursuivre la pose de panneau prioritaire tourne à droite et tout droit pour les vélos

exemple : rue de Cambrai

Nous sommes d'accord sur ce point.

Action n°19 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. av du Marechal Leclerc, rue du Gouvernement

Nos actions s'inscrivent dans une stratégie visant à améliorer le niveau de la qualité de l'air à Douai. Le développement des mobilités douces entre dans cette stratégie. Les derniers essais menés à Lyon concernant la fermeture des routes de circulation devant les écoles n'ont pas montrées de résultats probants en terme d'amélioration de la qualité de l'air. Pour autant il nous semble important d'être particulièrement vigilants aux moteurs qui tournent à l'arrêt.

Action n°20 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement vélo : développer les équipements avec le programme Alvéole.

Nous sommes d'accord sur ce point. Nous travaillerons en concertation pour coller au plus près de vos attentes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé En cohérence avec les stations du BHNS, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les ascenseurs de la gare ne permettent pas d'y entrer un vélo

Concernant les ascenseurs, nous étudierons cette faisabilité et nous étudierons l'impact budgétaire. Quoiqu'il en soit il faut faciliter l'accès de la gare pour les usagers du train et améliorer clairement les offres de stationnement.

Action n°22 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Nous sommes d'accord.

Action n°23 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

nous sommes d'accord sur ce point également.

Action n°24 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

L'idée est intéressante. Nous étudierons la faisabilité avec les habitants et les acteurs du logement. Il faut aussi veiller au bon respect de ces locaux à vélos.

Action n°25 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Cela fait partie de nos réflexions en lien avec le plan Action cœur de ville.

Action n°26 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous étudierons la faisabilité et le coût engendré en lien avec l'Agglomération.

Action n°27 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Location amorcée par le SMTD qui propose des VAE à diversifier et élargir

De même, nous étudierons la faisabilité et le coût en lien avec Douaisis Agglo.

Action n°28 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association l'atelier tenu par DDV à la maison du vélo est trop exigü
Le local rue de Marchiennes n'est pas pérenne.

Nous travaillerons ensemble pour vous trouver les locaux adéquats. Nous encouragerons et soutiendrons la création d'un tiers lieu destiné notamment à la réparation des vélos et d'une manière plus large aux véhicules doux. Nous serons attentifs aux projets visant à reconditionner, réparer et remettre en circulation des vélos dans un esprit de « garage solidaire ».

Promouvoir une culture vélo

Action n°29 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous sommes d'accord sur ce point. Il faudra améliorer de toute façon de manière globale le stationnement vélo sur toute la ville et améliorer la sécurité des emplacements.

Action n°30 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

C'est une idée intéressante qui peut venir en complément de la sensibilisation dans nos écoles à la pratique du vélo.

Action n°31 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Bien sûr, nous privilégierons les modes doux.

Action n°32 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

En particulier les forces de police

Cela fait le lien avec les formations et la prévention nécessaires en interne. Il y a un travail à effectuer également avec les habitants sur ce point.

Action n°33 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous étudierons cette possibilité en concertation avec nos services.

Action n°34 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Nous nous engageons sur ce point.

Action n°35 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". relayer en local la journée mondiale sans voiture le mardi 22 septembre

Nous valorisons les mobilités douces notamment à travers la semaine européenne de la mobilité (traditionnellement mi-septembre et qui coïncide avec la journée sans voiture).

Action n°36 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". A pérenniser chaque année début juin

C'est en effet une idée intéressante. Pourquoi ne pas réunir également toutes les mobilités douces en guise de promotion et valorisation ? Nous étudierons cette possibilité.

Action n°37 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Commencer par l'exemplarité des véhicules de la police municipale souvent à l'arrêt sur les pistes cyclables.

Nos policiers municipaux, comme l'ensemble de nos agents, devront faire preuve d'exemplarité. D'où la nécessité de formation et de sensibilisation.

Commentaires généraux

Douai doit retrouver de la sérénité en terme de circulation. Nous travaillerons sur la refonte globale du plan de circulation pour permettre la cohabitation entre les différentes mobilités douces et la voiture.

Cette sérénité passera par un travail avec l'ensemble des acteurs concernés (associations, commerçants, usagers de la ville et habitants).

Je m'engage à ce que le vélo trouve toute sa place en ville en travaillant sur la sécurité des cyclistes, les aménagements urbains nécessaires, les stationnements et sur la prévention et les formations des agents et des habitants. Nous valoriserons le vélo pour en faire le mode de transport privilégié à Douai et faire de notre ville une référence sur l'utilisation des mobilités douces sans compromettre l'attractivité et le dynamisme de notre cœur de ville.